



ADORATION EUCHARISTIQUE du jeudi 23 février (après la messe), au samedi 25 février à 17h30; à l'Église St-Martin

La Paroisse St Martin en Val de Cognac, vous invite aux **messes des Cendres** :

- **Mercredi 22 février** : messe à 8h00 au Carmel; 12h15 au Sacré-Cœur et à 19h00 à St-Léger

Puis, à l'**adoration eucharistique**, à l'église St Martin (Cognac):

- **Jeudi 23 février** : messe à 8h45
- **Vendredi 24 février** : confession possible entre 17h30 et 18h15

Vous trouverez ci-dessous le lien menant au tableau pour s'inscrire à l'adoration :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1FaeSkocIps2tVszqoNHjq110M7_aLWd2heFgPq29n0s/edit?usp=sharing

(Attention! Le 24 février, le temps de confession et d'adoration n'aura exceptionnellement pas lieu à St-Léger. Mais la messe

sera bien célébrée à 18h30 à St-Léger).

«Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit; et tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Lc 10, 27).

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 18/07/2024 -

<https://charente.catholique.fr/ouest-charente/actualites/cognac-adoration-eucharistique/>